

# Maquette pédagogique du bassin versant de la Vie et du Jaunay

## - Fiche descriptive -

### 1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) piloté par la Commission Locale de l'Eau, le Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay développe un programme d'animations et de sensibilisation auprès d'un public divers : membres de la Commission Locale de l'Eau, élus, usagers, habitants, touristes, enfants ...

La notion de bassin versant, de même que les limites du bassin versant, sont souvent très mal connues. Aussi, afin de se doter d'un outil pédagogique itinérant et interactif, le syndicat mixte a réalisé une maquette en relief de son territoire. Il est destiné autant à un public jeune qu'adulte.

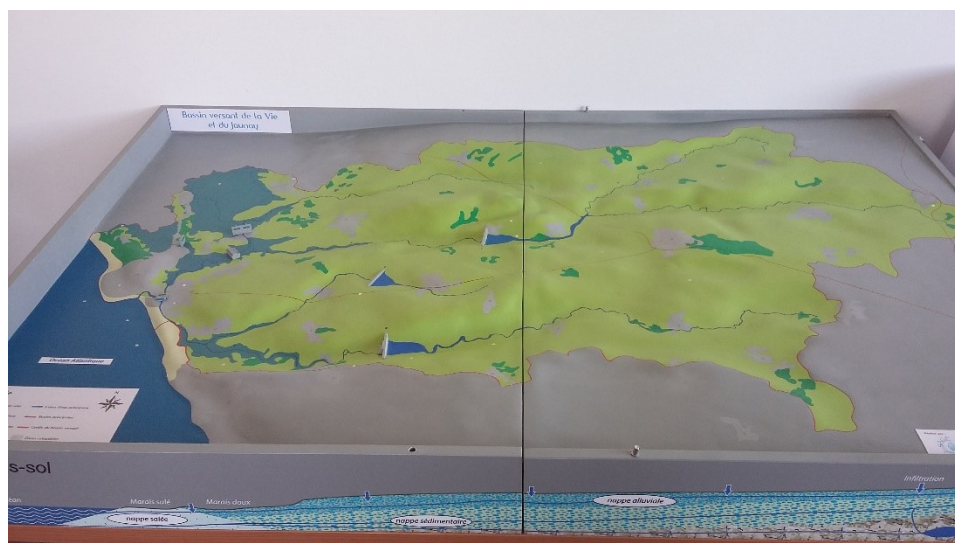
La réalisation de cette maquette répond ainsi à plusieurs objectifs :

- représenter en 3 dimensions le bassin versant pour faciliter l'appropriation du territoire et des démarches de protection de la ressource en eau à l'échelle locale,
- sensibiliser à la présence de l'eau sur le territoire : cours d'eau, lacs, marais doux et salés, eau saumâtre, océan atlantique, eau souterraine,
- visualiser les différents paysages et aménagements du bassin versant : bocage, marais, littoral intégrant les zones naturelles, agricoles et urbaines,
- faire prendre conscience des différentes activités et usages de l'eau en particulier de la production d'eau potable,
- sensibiliser les différents publics aux problématiques et enjeux liés à l'eau.

### 2. Présentation de la maquette

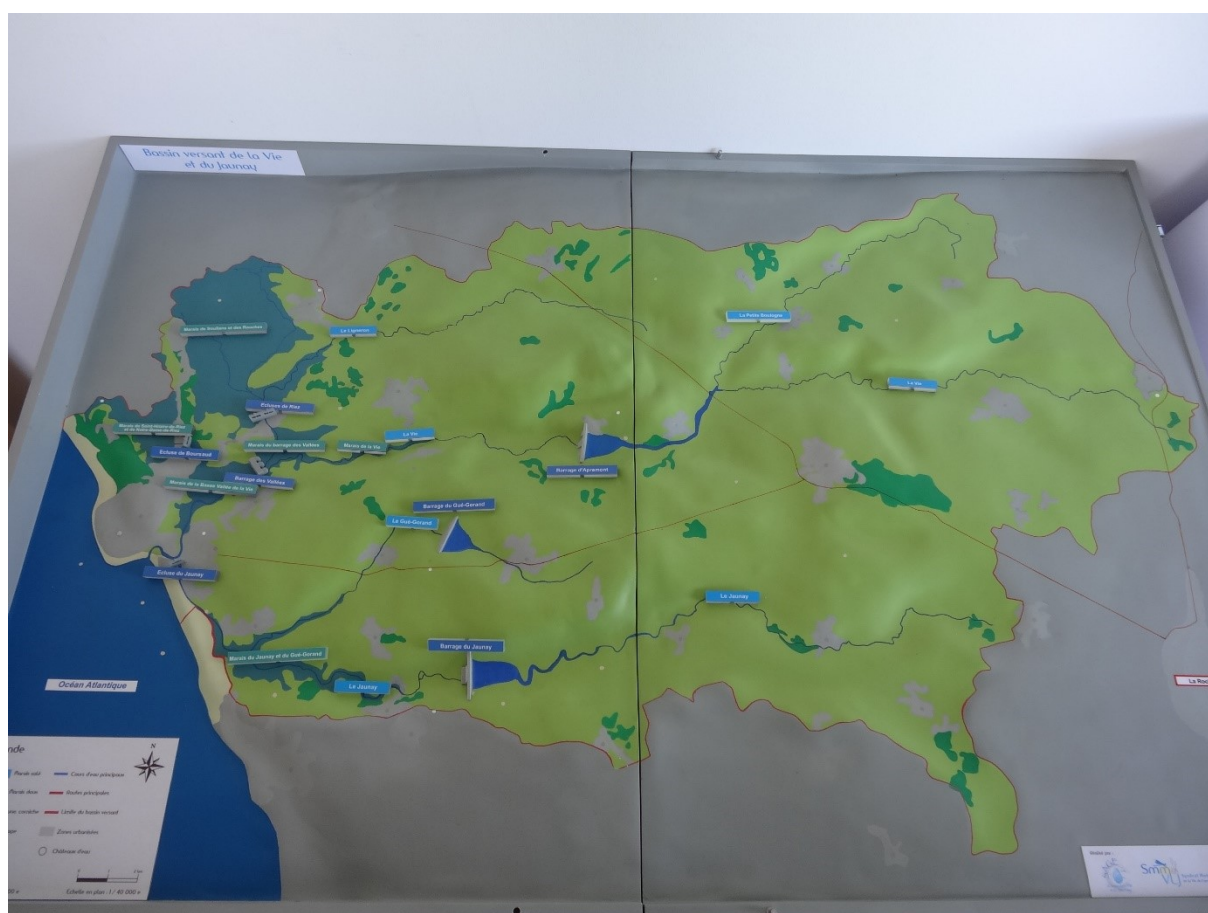
La maquette de bassin versant est composée des éléments suivants :

- la maquette de base,



→ 57 étiquettes :

- 37 étiquettes des noms communes du bassin versant (cf. annexe 1)
- 7 étiquettes des noms des principaux cours d'eau : Vie et Jaunay (2 fois pour positionner l'amont et l'aval), Petite Boulogne, Lignerons, Gué-Gorand
- 6 étiquettes des noms des marais : Marais du Jaunay et du Gué-Gorand, Marais de la Vie, Marais du barrage des Vallées, Marais de Soullans et des Rouches, Marais de Saint-Hilaire-de-Riez et de de Notre-Dame-de-Riez, Marais de la basse vallée de la Vie,
- 7 étiquettes des noms des ouvrages structurants :
  - 3 barrages : Apremont et Jaunay, Gué Gorand
  - 4 autres ouvrages
    - Ouvrages à la mer : écluses du Jaunay, barrage des Vallées sur la Vie, écluse de Boursaud
    - Ecluses de Riez sur le Lignerons





→ 22 éléments amovibles complémentaires à la maquette :

- 7 châteaux d'eau
- 15 pions symbolisant les activités du territoire liés à l'eau et les éléments du cycle de l'eau :
  - 3 pions « Eau potable » : usine de production d'eau potable d'Apremont/du Jaunay/captage de Villeneuve
  - 3 pions « Assainissement » : station d'épuration de types boues activées/lagunes/filtres plantés de roseaux
  - 4 pions « Agriculture » : tracteur/bottes de foin/moutons/vaches symbolisant la polyculture-élevage
  - 1 pion pêche professionnelle
  - 4 pions « Activités de loisirs » : canoë, pêche de plaisance, baignade, pêche de loisirs

*Nota : tous les pions étant en double, des emplacements supplémentaires sont prévues pour les activités agricoles (exemple sur la photo ci-dessous)*



→ une mallette permettant le rangement des étiquettes et éléments amovibles et des 2 tasseaux utilisés pour assembler la maquette.



La maquette est manipulable par une seule personne et transportable dans le coffre d'une automobile. Son poids est de 12 kg et ses dimensions sont les suivantes :

- 1,20 m X 0,80 m ouverte,
- 0,60 m X 0,80 m pliée avec fermeture par deux attaches et poignée de transport. Une plaque aimantée est à apposer en bas de la maquette pour fermeture complète.

### 3. Utilisation pédagogique

La maquette est interactive et thématique, elle permet à l'animateur-trice en lien avec son public, d'explorer plusieurs notions au fur et à mesure de l'utilisation de tel ou tel élément.

Les notions suivantes pourront être abordées avec les scolaires :

- **Le bassin versant et le cycle de l'eau naturel** en utilisant le relief, les limites du bassin versant, les tracés des principaux cours d'eau, la notion d'affluent et de confluence. A noter que le chemin de l'eau peut être suivi d'amont en aval en disposant une goutte d'eau en amont. De plus, sur une face de la maquette une coupe du sol et sous-sol présente les différents types de nappes rencontrées sur le bassin versant. La circulation de l'eau par ruissellement et par infiltration pourra ainsi être présentée.
- **L'occupation du sol.** Les zones naturelles et agricoles d'une part (bocage, forêt, dune, marais, océan) et les zones urbanisées, d'autre part, sont représentées.
- **La géographie :** en positionnant les étiquettes d'une ou de plusieurs communes du bassin versant et en s'interrogeant sur les noms et emplacements des principaux cours d'eau, les participants se situent sur le territoire.

- **L'aménagement et l'histoire du bassin versant** : des barrages ont été édifiés sur les cours d'eau pour la production d'eau potable : Le barrage d'Apremont sur la Vie et le barrage du Jaunay. Le barrage du Gué Gorand est destiné au stockage de l'eau pour l'irrigation agricole et du golf des Fontenelles. Les autres ouvrages structurants ont été aménagés pour gérer les eaux notamment l'eau salée/l'eau douce. Les étiquettes de ces ouvrages peuvent être utilisées pour évoquer ces aménagements et leurs rôles.
- **Le cycle de l'eau domestique** : la production d'eau potable peut être détaillée avec l'étape de stockage de l'eau brute dans les deux barrages, de production d'eau potable via les deux pions « usines » puis de distribution via les pions « châteaux d'eau » jusqu'à l'acheminement dans les maisons, entreprises, écoles... L'ajout des pions « stations d'épuration » par exemple sur la commune du lieu de l'école permettra alors facilement de faire comprendre aux enfants qu'après utilisation, l'eau est salie et doit être nettoyée avant de rejoindre la rivière. Les notions de protection de la ressource en eau et de réduction des pollutions à la source prennent alors tout leur sens.
- **Les activités du territoire liées à l'eau** : sont représentés les activités professionnelles (agriculture principalement orientée vers la polyculture-élevage, pêche) et les activités de loisirs (baignade, pêche de plaisance, pêche en rivière, lac et étang, canoë)
- **Les acteurs de ce territoire et les actions pour prendre soin de l'eau** : les acteurs agissant sur le territoire peuvent être indiqués :
  - Les habitants qui vivent sur ce territoire et usagers de l'eau,
  - Les communes et communautés de communes qui détiennent la compétence « Assainissement des eaux usées et pluviales »,
  - Vendée Eau qui est le syndicat départemental de production de l'eau potable en Vendée,
  - Les associations syndicales de marais, regroupement de propriétaires de parcelles de marais,
  - Le Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay qui réalise des travaux de restauration des cours d'eau et des marais et qui à travers le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) met les acteurs autour de la table et coordonne les actions pour une gestion concertée, solidaire et équilibrée de la ressource en eau,
  - Les financeurs : Agence de l'eau Loire-Bretagne, Conseil Régional des Pays de la Loire et Département de la Vendée qui subventionnent les travaux visant à réduire les pollutions et restaurer la qualité des milieux aquatiques.

#### 4. Propriété et valeur de la maquette

La maquette est propriété du Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay. Elle a été conçue en 2018 dans le cadre du SAGE Vie et Jaunay avec l'atelier de maquettes Christian Couvercelle. Sa valeur est de 7 810 € HT soit 9 372 € TTC.



Commission Locale de l'Eau

Secrétariat : Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay  
ZAE du Soleil Levant - 2 Impasse de l'Aurore - 85800 GIVRAND - Tél. : 02.51.54.28.18

[www.vie-jaunay.com](http://www.vie-jaunay.com)



## 5. Conditions d'utilisation et de prêt

La maquette est à utiliser en intérieur (salle de réunion, classe) ou en extérieur pour des manifestations autour de l'environnement, sous un stand et à l'abri des intempéries.

Elle peut être mise à disposition gracieusement d'une mairie, d'une école, d'un Conseil Municipal des Jeunes, ou encore d'un prestataire agissant dans le cadre d'un programme pédagogique sur l'eau, moyennant signature d'une convention de prêt à solliciter auprès du Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay. La mallette doit être utilisée uniquement sur le bassin versant.

Contact et renseignements techniques : Anne PAPIN, animatrice du SAGE Vie et Jaunay – Mail : [sage.viejaunay@wanadoo.fr](mailto:sage.viejaunay@wanadoo.fr) – Tél. : 02.28.10.94.36



Commission Locale de l'Eau

Secrétariat : Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay  
ZAE du Soleil Levant - 2 Impasse de l'Aurore - 85800 GIVRAND - Tél. : 02.51.54.28.18

[www.vie-jaunay.com](http://www.vie-jaunay.com)



## Annexe 1 : Le bassin versant de la Vie et du Jaunay – Liste des communes du bassin versant

Le bassin versant est le territoire recueillant toutes les eaux alimentant le fleuve La Vie dont l'embouchure se situe à Saint Gilles Croix de Vie. Le réseau hydrographique comprend 400 km de cours d'eau principaux et 5 400 ha de marais. Le bassin versant s'étend sur 780 Km<sup>2</sup> et concerne tout ou partie des 37 communes du Nord-Ouest de la Vendée suivantes :

- L'Aiguillon sur Vie
- Aizenay
- Apremont
- Beaufou
- Beaulieu sous la Roche
- Bellevigny
- Brétignolles sur Mer
- La Chaize Giraud
- La Chapelle Hermier
- La Chapelle Palluau
- Challans
- Coëx
- Commequiers
- Le Fenouiller
- La Genétouze
- Givrand
- Grand'Landes
- Landeronde
- Landevieille
- Les Lucs sur Boulogne
- Maché
- Martinet
- Notre Dame de Riez
- Palluau
- Le Poiré sur Vie
- Saint Christophe du Ligneron
- Saint Etienne du Bois
- Saint Georges de Pointindoux
- Saint Gilles Croix de Vie
- Saint Hilaire de Riez
- Saint Julien des Landes
- Saint Maixent sur Vie
- Saint Paul Mont Penit
- Saint Révérend
- Sainte Flaive des Loups
- Soullans
- Venansault

